

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 12 janvier 2021

FONDS INTERMINISTÉRIEL DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE ET DE LA RADICALISATION (FIPDR) :

Appel à projets 2021 en matière de prévention de la délinquance et de prévention de la radicalisation

Dans le cadre de sa mission de financement de projets partenariaux visant à contribuer à la réduction de la délinquance et de la radicalisation, l'État a ouvert un appel à projets au titre du FIPDR pour l'année 2021.

Il est à destination des collectivités territoriales, des établissements publics et des associations.

Cet appel à projets couvre deux volets :

- **prévention de la délinquance et aide aux victimes**, selon trois axes :
 - les jeunes exposés à la délinquance ;
 - la prévention des violences faites aux femmes, des violences intrafamiliales et l'aide aux victimes ;
 - les actions visant à améliorer la tranquillité publique.

- **prévention de la radicalisation** :
 - la mise en place de référents de parcours (travailleurs sociaux, éducateurs) pour accompagner les jeunes concernés et leurs parents ;
 - les consultations de professionnels de santé mentale (psychologues, psychiatres) ;
 - les actions éducatives, citoyennes, d'insertion sociale et professionnelle sous réserve qu'elles soient ciblées en direction des jeunes dont les situations sont traitées par la cellule de prévention de la radicalisation et d'accompagnement des familles ;
 - les actions de formation et de sensibilisation à destination des acteurs locaux, travailleurs sociaux, éducateurs, acteurs de l'insertion sociale et professionnelle, élus et agents des collectivités territoriales ;
 - le soutien à la parentalité en direction des familles concernées, en particulier des groupes de paroles de parents.

Madame la préfète invite tous les candidats potentiels à transmettre leurs dossiers dûment complétés aux services de son cabinet avant le **15 février 2021** à l'adresse suivante : michele.rovira@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Service de la communication interministérielle et de la représentation de l'État

Tél : 04 92 36 72 10

04 92 36 73 16

Mél : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

8 Rue du Docteur ROMIEU
04016 Digne-les-Bains Cedex